

MONTE LIMAR AVANT LA REVOLUTION DE 1789
ASPECTS D'UNE PHYSIONOMIE SOCIALE

Nous devons à notre collègue M. SEYVE, professeur à Montélimar, ce long travail de recherche et d'exploitation d'Archives communales (A C), départementales (A D), nationales. Il a aussi utilisé les travaux antérieurs d'historiens drômois. Qu'il en soit remercié, ainsi que les collègues de son groupe, passionnés par l'histoire de leur commune et de la Drôme.

En parallèle avec ces pages, nous vous proposons de lire l'article de J.P. BERNARD dont l'objet est: "Livron au 18ème siècle". Il a été publié en Juin 1984 par la "Revue Drômoise" de la Société d'Archéologie, d'histoire et de géographie de la Drôme, revue très différente de la nôtre, plus savante. (conditions d'abonnement: 80 F par an - 14 Rue de la Manutention - VALENCE)

Ne pouvant publier intégralement les 16 pages de l'article de M. SEYVE, le comité de rédaction de notre Revue a demandé et obtenu :

- de limiter à 1789 la présentation des faits,
- de reproduire in extenso les passages les plus riches en faits et, en particulier les textes d'archives,
- de condenser d'autres passages ou les abréger.

Des travaux importants comme ceux de Coston, ou plus récemment de P. MESSIE concernant la période révolutionnaire de MONTE LIMAR permettent déjà d'en avoir une approche sérieuse; ils permettent notamment de mettre au jour des spécificités provinciales qui, sans enlever aux événements leur poids parisien considérable, y apportent une dimension locale.....

Cet article étudie trois documents pouvant aider à évoquer la société montilienne d'avant la Révolution.

..... Il n'est pas nécessaire d'insister sur le caractère très sectoriel et limité de cette modeste investigation..... Une physionomie sociale exigerait..... un panorama d'ensemble. Leur intérêt principal est peut-être d'apporter une note quantitative qui aide à rendre les phénomènes de société plus explicites.....

I - COMBIEN D'HABITANTS à MONTE LIMAR ?

L'historien Roger PIERRE écrit à propos de l'enquête effectuée en 1790 sur demande du Comité de mendicité de l'Assemblée Nationale: "Certaines communes ont fourni des chiffres visiblement trop élevés. C'est certainement le cas de Montélimar où les officiers municipaux prétendent au rang de seconde ville du dé-

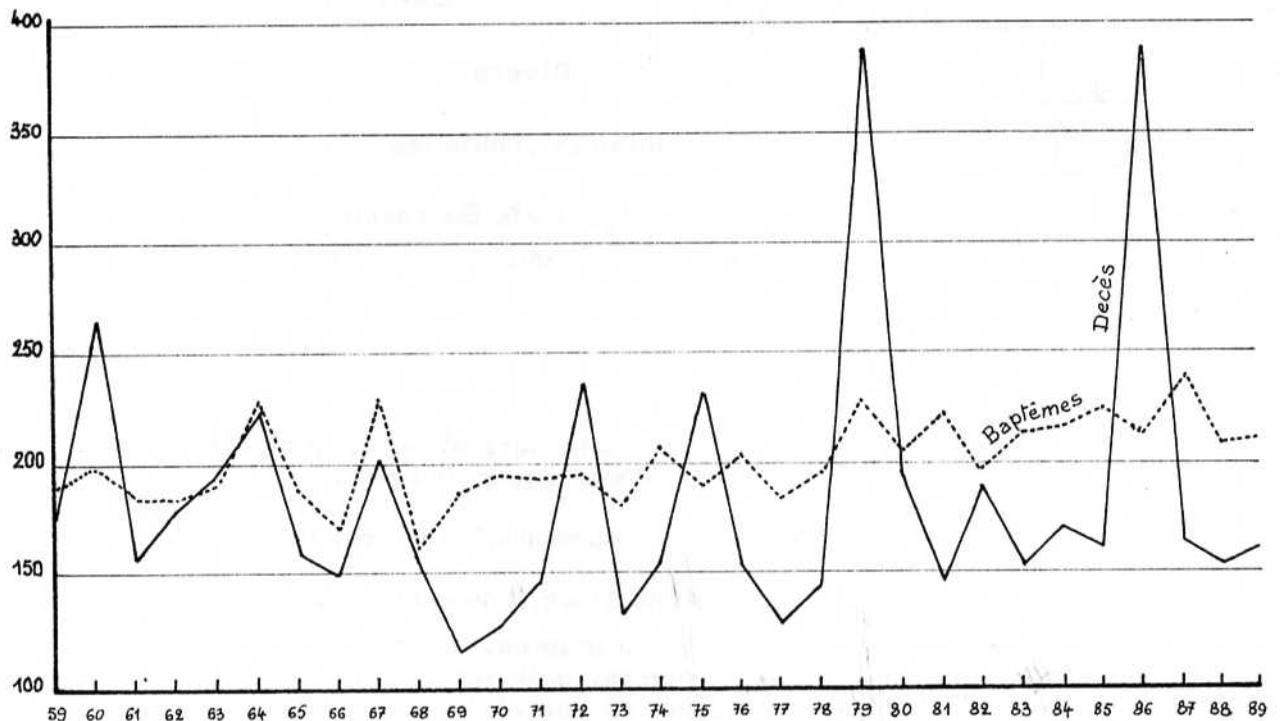
partement avec une population de 6 240 habitants..... C'est vraisemblablement entre 5 et 6 000".

60 000 actes ont été examinés dans la Drôme et Roger PIERRE, qui dirige ces recherches, propose de ramener à un taux plus modeste cette "poussée démographique" que proposent plusieurs historiens.

Les conclusions et remarques chiffrées relatives au présent texte portent sur 16 260 actes de l'état civil des paroisses de Montélimar, Allan, Epinouze, Manthes, Moras, de la période 1759 - 1789.

Graphique 1 - Etat Civil (A.C. Montélimar) - 1760 - 1789 - Baptêmes et Décès.

- Une timide progression de 17 unités par an.
- Trois crises importantes : 1760 - 1779 - 1786 -



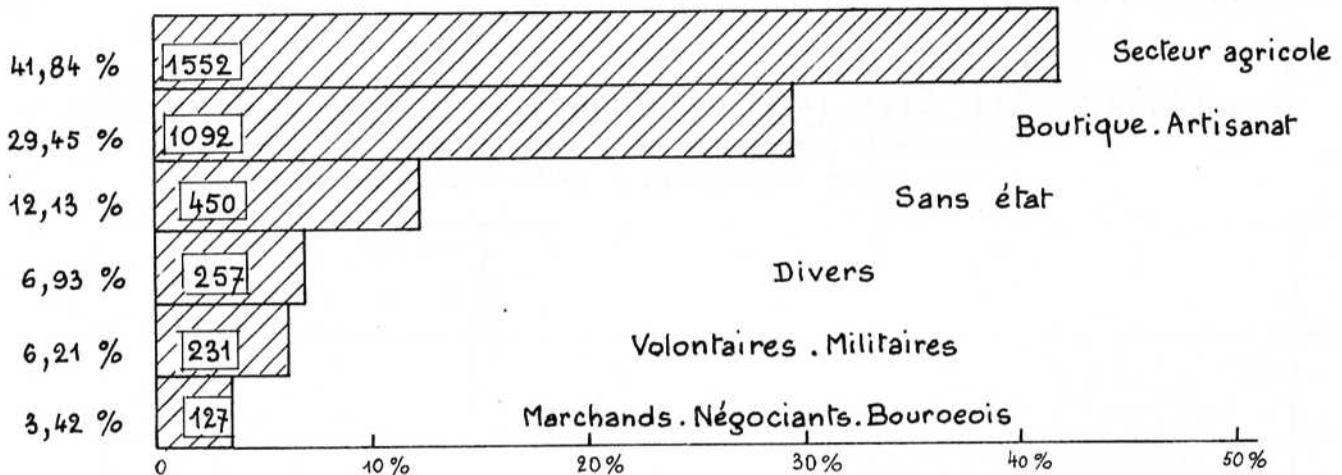
Le comptage des décès et baptêmes de 1759 à 1789 établi par Sonia TOMASI pour Montélimar met en évidence les crises importantes de 1760, 1779 et 1786: fortes poussées de mortalité et bilan annuel négatif. Sur 3 décades, l'excédent global se chiffre à 517, soit une progression plutôt qu'une poussée. La moyenne par famille s'élève à 4,7 enfants pour la période étudiée, mais plus d'un enfant sur deux n'atteint pas les 15 ans à Montélimar. (1)

(1) A.C. de Montélimar 1783: 151 décès dont 97 à moins de 15 ans !

II -LES SECTEURS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET LES "SANS ETAT" SELON LE DOCUMENT L 236 DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA DROME DE JUIN 1796

"... les habitants de plus de 12 ans sont répertoriés maison par maison, rue par rue."(voir graphique 2)

Graphique 2 - (3mm pour 1%)



Listes secteurs par secteurs :

1 - secteur agricole: cultivateurs, agriculteurs, grangers, propriétaires, hommes et femmes à gages, journaliers, domestiques, bergers.

2 - secteur boutique échoppe: tourneurs, verriers, vitriers.

- aubergistes, cafetiers, hôteliers, hospitalières.

- fabricants, amidonniers, couturières, dévideuses, étuviers, fourriers ou fourniers (?), faiseurs de bas, gantiers, guêtriers, fripiers, lavandières, mouliniers, peigneurs de chanvre, ouvriers en soie, fileuses.

- revendeurs, repasseuses, tanneurs, tailleurs d'habits, teinturiers, traiteurs, tapissiers, tisseurs, tisserands, faiseurs de matelas.

- valets d'écurie, bourreliers, charrons, maréchal-ferrant et vétérinaires, postillons, selliers, voituriers.

- maçons, géomètres, menuisiers, peintres, serruriers, salpêtriers, scieurs de long, tailleurs de pierre, tuiliers, charpentiers, entrepreneurs.

- bouchers, boulangers, chaussetiers, chapeliers, perruquiers, confiseurs, pâtisseries, horlogers, libraires, orfèvres, vanniers, cordonniers, couteliers.

- armuriers (ou armoiriers), bûcherons, brochiers, chaudronniers, cordiers, cardeurs, cloutiers, ferblantiers.

- 3 - Sans Etat: Le document L 236 porte sur 4 213 personnes..... Nous n'avons retenu, faute de précisions sur l'activité professionnelle, que 3 709 habitants dont 450 "sans état" qui peuvent sans doute être assimilés, mais sous toute réserve, à des femmes seules, des enfants jeunes non "apprentifs"... des employés de maison.....
- 4 - Militaires (1)
- 5 - Divers - commis, cuisiniers, employés, garde-magasin, ingénieurs, jardiniers, meuniers, marmitons, peseurs, porteuses aux lettres.
- médecins, accoucheuses, apothicaires, chirurgiens, officiers de santé.
 - greffiers, hommes de loi, notaires, huissiers, officier municipal, avoués, juges de paix, représentants au corps législatif, receveurs des domaines, marguilliers, crieurs publics, écrivains.
 - curé, chanoine, prêtres, religieux.
 - filles.
- 6 - Marchands - Négociants - Bourgeois

Remarques sur cette répartition - L'importance du secteur agricole est solidement établie. Les activités commerciales et de petite production sont très diverses. Le nombre important des "sans état" devra être rapproché de celui des "sans ressources" (voir ci-dessous)

III - LES INEGALITES DE LA PROPRIETE FONCIERE D'APRES LE ROLE DE TAILLE DE 1789 (impôt royal direct)

"ROLLE DE TAILLE 1789"				Allivrement (montant de l'impôt en livres)	
moins de 5 livres	entre 5 et 10	entre 10 et 20	entre 20 et 50	entre 50 et 100	plus de 100 livres
679	282	247	223	70	45
43,89%	18,22%	15,96%	14,41%	4,52%	2,90%

La taille s'élève pour MONTEILIMAR à 27 885 livres et elle est répartie par la municipalité essentiellement en fonction des terres: sans doute les familles puissantes, souvent présentes dans cette même municipalité, ne devaient pas se priver d'établir un rapport/impôt, en leur faveur, ce qui atténue, dans les données chiffrées, l'ampleur des inégalités. Et les "sans terre" ne figurent pas dans le rôle! Celui-ci permet "d'approcher la répartition de la propriété foncière". Toutefois ces chiffres sont très éloquents.

(1) N.D.L.R.- En 1796, date du recensement, ils sont plus nombreux (dont les volontaires) qu'avant la Révolution.

Les familles les plus huppées, ayant 30,72% du total ne sont qu'une minorité de 2,90%, et possèdent un tiers des "biens, fonds et maisons": puissantes et anciennes familles nobles, bourgeoisie de commerce et de petite production (les artisans sont peu nombreux), médecins, officiers municipaux.

Il faut souligner qu'il ne s'agit là que de l'approche numérique de l'origine d'un énorme revenu.... Ces propriétaires de MONTELMAR le sont ailleurs également et leur train de vie, leur abondante domesticité, étale un vaste gaspillage (1).

IV - LE MILIEU PROTESTANT

Parmi les 115 imposés à plus de 50 livres, la place des familles protestantes, qui ont dominé longtemps cette petite ville dans le passé, serait intéressante à cerner.

1- D'après DE COSTON (III - p.224), en 1599.... 1/10 de la population est restée catholique quand rouvrent les églises.... et la majorité du Conseil de ville est en faveur des protestants au début du 17ème siècle....

A partir de 1623.... les 2/3 des sièges sont brutalement attribués aux catholiques.... En 1673 la moitié de la population est encore protestante, dont presque toutes les familles nobles. Si les pouvoirs locaux lui ont en partie échappé, "le protestantisme garde des positions prépondérantes au niveau de la possession des biens notamment".

2- Après la Révocation de l'Edit de Nantes (1685)

Les biens des familles protestantes ayant quitté la France "sont confiés à des régisseurs qui bénéficient d'insignes avantages" (Coston.III p.285). D'autres protestants deviennent les "nouveaux convertis", mais certains refusent, au moment de leur mort, les sacrements catholiques. Le monde montilien des drapiers, restés des protestants croyants a pu souffrir de la "politique d'extrême centralisation et de répression à l'égard de toute pensée non officielle". Mais les débuts du machinisme les ont aussi gênés: diminution des métiers à tisser, des filateurs à domicile. Toutefois le groupe protestant conserve des positions importantes. Dans "l'Eglise Réformée de MONTELMAR - par Samuel MOURS, p.136, 139, 140, 152" les tailles payées par quelques familles protestantes sont assez importantes, parfois de plus de 100 livres. Tel Jean BARNOUIN, marchand (102 l. 9 s. 6 d.); AUTRAN possède le plus grand des 13 moulinages de soie de l'industrie montilienne. Et la minorité protestante compte aussi les deux échevins.

".... La stature des familles protestantes, très réduite par rapport au passé, reste relativement conséquente; elle se traduit par des places d'un certain poids parmi les imposés,..... ainsi qu'au Conseil de ville.... Il serait intéressant de les suivre durant les événements révolutionnaires".

V - LES PAUVRES GENS

C'est une majorité difficile à analyser et à décrire.

(1) "La vie à l'hôtel de Marsanne" - Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme - N°76 - p.74

